

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 27 novembre 2009

Service instructeur

Service Tarification des Etablissements
Sociaux

N° CP-2009-15-4-5

Service consulté

**REPRESENTATION DU DEPARTEMENT AU SEIN D'ORGANISMES EXTERIEURS,
COMMISSIONS ET GROUPES DE TRAVAIL**

Résumé : *Le présent rapport a pour objet, de désigner les membres représentant l'Assemblée Départementale au sein du Conseil d'Administration de l'Hôpital Intercommunal du Canton Vert à ORBEY.*

A la suite de la fusion de ses activités sanitaires et médico-sociales par décision conjointe de l'Etat et du Conseil Général, l'établissement précité a vu son statut d'établissement public de santé transformé en établissement public social et médico-social.

Dans ce cadre et en application du Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF), la représentation de l'Assemblée Départementale au sein du Conseil d'Administration de cet établissement est assurée par trois de ses membres élus.

Il est rappelé qu'avant ces modifications statutaires, l'établissement susvisé accordait un représentant au Département au sein de son Conseil d'Administration, ce siège étant pourvu par Monsieur Henri STOLL en qualité de titulaire ou, en cas d'empêchement, par Monsieur Pierre BIHL en tant que suppléant.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- de désigner les nouveaux membres de l'Assemblée Départementale chargés de siéger au sein du Conseil d'Administration de l'établissement susvisé pour la durée de leur

mandat, le cas échéant, en confirmant le nom des deux Conseillers Généraux en place.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with a small flourish at the end.

Charles BUTTNER